



Ivry-sur-Seine, le 12 mars 2020

MC/IG/AL/20050

Monsieur Dominique ROUSSEL
Président
Comité régional de cyclotourisme de Normandie
21 avenue François Mitterrand
27400 LOUVIERS
normandie-presidence@ffvelo.fr

Objet : assurance des vélos avec kit VAE

Monsieur le Président,

Après échanges entre notre assureur Allianz représenté par le cabinet Gomis & Garrigues et la Fédération française de cyclotourisme, il est précisé que les cycles faisant l'objet d'un montage de kit VAE homologué sont garantis, même si le licencié n'a pas eu recours à un professionnel.

Cependant, en cas de non-conformité de l'ensemble roulant (à dire d'expert) l'assureur se réserve le droit d'opposer une non garantie sur la partie dommages au vélo du contrat licence.

Nous vous remercions de votre coopération et vous adressons, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.

Martine CANO

Présidente
Fédération française de cyclotourisme

Denis VITIEL

Président des Commissions Assurances,
Sécurité - Technique - VAE et pratique utilitaire
Fédération française de cyclotourisme

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr